

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : AMR 41/052/2007 – ÉFAI

22 août 2007

AU 217/07 Craintes pour la sécurité

MEXIQUE **Jair Pineda (h), avocat du Frente Amplio Opositor (FAO), large front d'opposition**
Armando Mendoza Ponce (h), membre du FAO
ainsi que toutes les personnes militant contre un projet d'exploitation minière à
Cerro San Pedro, dans l'État de San Luis Potosí

Les militants s'opposant aux opérations d'une compagnie minière de Cerro San Pedro, un village de l'État septentrional de San Luis Potosí, ont fait l'objet de multiples attaques et actes de harcèlement qui sont apparemment le fait d'employés de cette entreprise. Les attaques se sont intensifiées ces dernières semaines et Amnesty International craint que les vies des personnes menacées ne soient en danger.

Jair Pineda, avocat, milite au sein du Frente Amplio Opositor (FAO), large front d'opposition regroupant plusieurs groupes écologistes locaux. Le 5 août, à 1 heure du matin, après s'être entretenu avec deux employés de la compagnie minière, il s'est aperçu que les deux hommes, qui circulaient à bord d'une camionnette de la société, suivaient son véhicule. Lorsqu'ils l'ont rattrapé, ils lui ont ordonné de descendre de sa voiture, probablement pour le frapper. Comme Jair Pineda refusait d'obtempérer, les hommes l'ont poursuivi jusqu'à l'entrée de la ville, où il a fini par leur échapper.

Plus tard dans la nuit, d'autres hommes armés ont arrêté leur voiture devant le domicile d'Armando Mendoza Ponce, un militant du FAO, avant de crier « *Armando sale pedé* » et de tirer à quatre reprises sur sa camionnette, garée devant chez lui. Armando Mendoza, qui vit à Cerro San Pedro, a signalé cette attaque aux autorités, affirmant que ses auteurs étaient les mêmes que ceux qui avaient tiré sur les véhicules d'autres militants quelques mois auparavant.

D'autres résidents de Cerro San Pedro et militants du FAO ont récemment été la cible d'actes de vandalisme : vitres brisées, graffitis sur leur façade ou excréments humains jetés contre leur domicile, entre autres. Beaucoup ont signalé qu'ils avaient été suivis par des véhicules ou des hommes probablement employés par la compagnie minière, en particulier depuis juillet 2007.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le village de Cerro San Pedro est situé sur une montagne dont les ressources en or et en argent sont exploitées depuis plusieurs siècles. Selon les militants locaux, l'exploitation minière entraîne une pollution au cyanure des ressources en eau et les explosifs utilisés détruisent la montagne. Les résidents et les militants opposés aux opérations minières se sont regroupés au sein de plusieurs organisations de défense de l'environnement, dont le FAO, qui rassemble différents groupes. Le conflit s'est intensifié depuis que la compagnie minière a été autorisée à reprendre ses activités, en 2006, bien qu'un tribunal administratif eut déclaré sa concession illégale en 2005.

ACTION RECOMMANDÉE : Dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- dites-vous préoccupé par les menaces et le harcèlement dont Jair Pineda et Armando Mendoza Ponce ont fait l'objet en raison de leurs activités de militants écologistes à Cerro San Pedro, dans l'État de San Luis Potosí, et demandez que soit ouverte dans les plus brefs délais une enquête exhaustive et impartiale sur ces menaces et ces attaques, que les résultats de ces investigations soient rendus publics et que les responsables présumés soient déférés à la justice ;
- priez les autorités d'accorder à ces personnes la protection qu'elles jugent nécessaire ;
- déclarez-vous inquiet pour la sécurité des membres du Frente Amplio Opositor et de toutes les personnes s'opposant à l'exploitation minière à Cerro San Pedro ;

- rappelez aux autorités que la Déclaration des Nations Unies sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus proclame la légitimité des activités des défenseurs des droits humains et leur droit de mener celles-ci sans restriction ni crainte de représailles.

APPELS À :

Gouverneur de l'État de San Luis Potosí :

Marcelo de los Santos Fraga
Gobernador del Estado de San Luis Potosí
Palacio de Gobierno
Carranza y Jardín Hidalgo No. 11
San Luis Potosí, 78000, SLP, Mexique

Fax : +52 444 8 12 2707

Formule d'appel : Señor Gobernador, / Monsieur le Gouverneur,

Procureur général de l'État de San Luis Potosí :

Lic. Guillermo Salazar Trejo
Procurador del Estado de San Luis Potosí
Eje Vial 100, 1er Piso
San Luis Potosí, 78000
Estado de San Luis Potosí, Mexique

Courriers électroniques : subavsslp@prodigy.net.mx

Fax : +52 444 8 12 5364

Formule d'appel : Señor Procurador, / Monsieur le Procureur,

Ministre de l'Intérieur

Lic. Francisco Javier Ramírez Acuña
Secretaría de Gobernación
Bucareli 99, 1er. piso, Col. Juárez
Delegación Cuauhtémoc
México D.F., C.P.06600, Mexique

Fax : +52 55 5093 3414

Formule d'appel : Señor Secretario, / Monsieur le Ministre,

Ministre de l'Environnement et des Ressources naturelles :

Juan Rafael Elvira Quesada
Secretaría del Medio Ambiente y Recursos Naturales (SEMARNAT)
Boulevard Adolfo Ruiz Cortinez, Fracc. Jardines en la Montaña, Delegación Tlalpan
C.P. 14210, México DF, Mexique

Fax : +52 55 56 28 06 43

Formule d'appel : Señor Secretario, / Monsieur le Ministre,

COPIES À :

Président de la Commission nationale des droits humains (CNDH) :

Dr. José Luis Soberanes Fernández
Presidente de la Comisión Nacional de Derechos Humanos (CNDH)
Periférico Sur 3469, 5° piso, Col. San Jerónimo Lídice, México D.F. 10200, Mexique

Respuesta Alternativa, A.C.

San Luis Potosí

Courriers électroniques : ralternativa@hotmail.com

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Mexique dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 3 OCTOBRE 2007, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.